

Techniques pour l'élaboration des deuils collectifs

Jean-Claude Métraux¹

Ce texte propose des procédures facilitant l'élaboration des deuils collectifs. Cependant, avant d'aborder le vif du sujet, une longue marche d'approche s'avère nécessaire, afin d'explicitier les fondements théoriques de ces techniques. Je dois donc, en particulier, commencer par détailler les conclusions de la recherche « Paix et création sociale », menée de 2001 à 2003, sur lesquelles se fondent l'essentiel de l'argumentation.

1.- Conclusions de la recherche « Paix et création sociale »

La recherche « Paix et création sociale. Etude de la dynamique paradoxale entre deuils individuels et collectifs » a permis de mettre en évidence les éléments suivants :

Les *deuils collectifs* (« collectif » se rapportant à une communauté, soit à un groupe de personne partageant des sens communs, en d'autres mots des appartenances) ont *une incidence décisive sur l'avenir de cette communauté*. Ceci est vrai pour toute communauté ainsi définie : tant pour une société prise dans son ensemble (du Sud ou du Nord) que pour des communautés plus réduites, tant pour les communautés bénéficiaires de programmes humanitaires, psychosociaux, d'éducation, même agricoles et autres que pour les associations ou organismes dispensateurs de tels programmes (ONG, organismes nationaux ou internationaux), tant pour les partis politiques que pour les communautés qui composent la société civile.

Il faut distinguer deux types de deuils collectifs :

¹ Dr Jean-Claude Métraux, Psychiatre d'enfants et d'adolescents, chargé de cours à l'Université de Lausanne. Il a travaillé entre 1987 et 1993 à la mise en place de programmes de prévention et de promotion de la santé auprès de communautés affectées par la guerre en Amérique Centrale. Puis, de 1993 à 2001, il a été directeur de l'association *Appartenances* à Lausanne, association travaillant avec des familles et communautés migrantes dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation. Au cours des deux dernières années, il a conduit en Bosnie et Herzégovine une recherche intitulée « Deuils collectifs et création sociale ».

Adresse : Jean-Claude Métraux, Valfaye 4, 1010 Lausanne. Tel : 41-21-653.21.91. E-mail : <jc.metraux@bluewin.ch>

- Les *deuils collectifs de Soi* (qui succèdent aux pertes engendrées par tout changement affectant la communauté). Ces deuils collectifs de Soi donnent naissance, au terme de leur processus, à une nouvelle composition du sens partagé, à une nouvelle appartenance.
- Les *deuils collectifs de sens* (qui succèdent aux pertes de sens, soit à toute transformation du sens que la communauté se donne à elle-même - à son action, à ses projets, etc...-). Leur issue débouche sur la création de *Valeurs collectives* qui guideront la création sociale future de cette communauté.

Ces Valeurs collectives comprennent (impliquent) :

- Une conception spécifique du temps, un rapport spécifique au passé, au présent ou à l'avenir. Par conséquent aussi une manière spécifique de concevoir la mémoire collective, d'interpréter sa propre histoire, les événements, les changements traversés.
- Une conception spécifique de l'action collective, de la possibilité d'agir sur le devenir.
- Un rapport spécifique entre la place accordée à l'individu et celle accordée à la collectivité (primauté, par exemple, de l'un ou de l'autre).
- Une manière spécifique de concevoir les échanges au sein de la communauté concernée, soit en définitive une structure spécifique et des rapports spécifiques de pouvoir.
- Une conception spécifique de l'altérité, soit une manière spécifique d'appréhender les personnes et groupes étrangers à la communauté.
- Une manière spécifique de concevoir les échanges entre la communauté concernée et les autres communautés avec lesquelles celle-la est en contact.

Nous avons en particulier observé que seule une élaboration des deuils collectifs de sens peut donner naissance à des Valeurs qui :

- reconnaissent de manière dynamique l'apport du passé, les enseignements d'antérieures expériences ;

- construisent une mémoire collective créatrice, rejettent les abus et manipulations de la mémoire, ou les oublis en forme d'amnésie ;
- donnent à la communauté le sentiment, la conviction, d'être créatrice d'elle-même, de son devenir, de ses projets, des sens qui l'habitent ;
- reconnaissent l'importance conjointe, sans hiérarchie, de l'individu et de la collectivité ;
- permettent à la communauté d'organiser en son sein une démocratie véritable ;
- développent une conception de l'altérité fondée sur la reconnaissance et le respect de l'autre ;
- conçoivent les relations entre la communauté concernée et celles qui l'entourent sous la forme d'une réciprocité équilibrée.

Or nous reconnaissons dans cette description les objectifs déclarés de maintes associations, groupements de la société civile, ONG, organisations gouvernementales et internationales, partis politiques et même gouvernements. Qu'ils soient du Sud ou du Nord, de l'Est ou de l'Ouest. Conséquence : *l'élaboration par toutes ces collectivités, toutes ces communautés, de leurs deuils collectifs, en particulier de sens, constitue une condition à la réalisation de leurs objectifs.*

2.- Illustration

Illustrons ceci par un exemple fictif, une *association* de Bosnie & Herzégovine, dans le domaine psychosocial, intervenant auprès de *communautés* entre autres frappées par la guerre, la mort ou la disparition de plusieurs de ses membres, le déplacement ou l'exil de nombre de personnes, la crise économique. Cette association se trouve aussi en lien à la fois avec des donateurs (*ONG occidentales, organisations gouvernementales ou non gouvernementales*) et avec des *ministères* du gouvernement de son pays, soit aussi, indirectement, avec les *partis politiques* insérés dans ce gouvernement.

Cette association, comme toute association, constitue une création collective avec, comme colonne vertébrale, un sens partagé par ses membres, sens traduit par des

objectifs explicites, eux-mêmes matérialisés dans des projets concrets. En même temps, cette association se situe dans un environnement mouvant, qui oblige objectifs, projets, et en définitive le sens lui-même, de s'ajuster, peu ou prou se transformer. Par exemple, si la dite association s'est créée dans l'idée d'aider des adolescents affectés par la guerre, elle doit au fil des années, à mesure que le temps passe et la guerre s'éloigne, prendre acte que la problématique des adolescents se transforme et désormais, peut-être, se centrer davantage sur les problèmes liés à la situation socio-économique et aux difficultés des jeunes à trouver un emploi. Cette mouvance du sens conduit à la *perte* du sens antérieur, du moins dans sa forme littérale. D'où *deuil collectif de sens*.

Bien sûr cette association peut en principe refuser cette altération du sens initial, en quelque sorte de la mission qu'elle s'était au départ assignée. Nous assistons alors soit à une tentative, quasiment désespérée, de maintenir contre vents et marées l'intégrité du sens initial, soit tout simplement à l'obsession de l'oublier, tentant tout aussi désespérément d'effacer les traces d'actions antérieures guidées par le sens défunt. Selon la théorie des deuils collectifs, nous pouvons parler de *déni*, de *deuil collectif* demeuré empêtré dans sa phase initiale. Conséquences : la dite association imposera aux adolescents sa propre définition de leurs problèmes, au mépris parfois des évidences (*la réciprocité* entre cette association et la communauté des bénéficiaires s'évanouit) ; elle commencera à considérer ingrats les bénéficiaires et la société environnante, *connotant leur altérité de façon négative* ; elle se structurera de *manière davantage autoritaire, s'éloignant d'un principe démocratique*, afin que les voix du déni ne soient point contestées, ou demeurent du moins reléguées dans les marges ; la parole de certains individus, dans la ligne prise, aura force de loi, et incidemment *le point de vue de l'individu commencera à primer sur celui de la collectivité* ; elle *maltraitera sa mémoire collective, réécrira l'histoire, parfois invalidera les enseignements d'antérieures expériences* afin de s'épargner le traitement d'éventuelles (ou apparentes) contradictions ; et bien souvent cette association, cette communauté, *se sentira dépossédée des sens qui l'habitent*, commencera à imaginer que le sens lui est imposé du dehors par une société ou un pouvoir omnipotent.

Mais, même si cette association parvient à élaborer ses deuils collectifs de sens, elle ne se retrouve jamais dans une situation aisée. Parfois c'est le soutien des donateurs ou l'appui gouvernemental qui risque de s'étioler et de la mettre en péril. En effet, les

dispensateurs de subsides (ONG ou organisations gouvernementales) peuvent eux-mêmes être la proie de deuils de sens inachevés, se fossiliser dans un déni des réalités locales. Ils risquent alors de ne pas accepter les changements d'orientation proposés par l'association et la soumettre à une pression économique difficilement supportable ; parfois, au contraire, risquent-ils d'imposer un changement d'orientation peu respectueux de la mémoire associative. Le soutien du gouvernement, et de partis politiques influents, risque lui aussi d'être retiré. Ici encore, bien souvent, et malgré la répétition incantatoire de principes ou de professions de foi, on peut observer – dans la relation entre l'association et les organisations qui la subventionnent – à un recul de la réciprocité, à une manipulation ou un abus de la mémoire collective, à la profanation d'une altérité respectueuse. Les subventionneurs peuvent avoir l'impression que le sens donné à l'octroi du subside a été trahi par l'association bénéficiaire. Quant aux collaborateurs de l'association, ils ont eux l'impression que la démocratie interne a été viciée par l'autoritarisme, que l'organisation interne est devenue manageriale.

Quant aux destinataires de l'aide, ils peuvent eux aussi s'enfermer dans le déni. Plutôt que de regarder en face une réalité sociale peu propice à la création d'emploi et d'imaginer des solutions créatrices, les adolescents, dans une manifestation de déni, peuvent se retourner contre l'association et l'accuser d'incompétence.

Bref, pour éviter ces écueils, pour éviter que l'altérité créatrice se mue en Altérité radicale, toutes les communautés impliquées doivent élaborer leurs deuils collectifs de sens, voire aider leurs partenaires à élaborer les leurs. En tout état de cause, cependant, et quelque soit l'attitude des communautés voisines vis-à-vis des deuils de sens, chaque communauté, avant de chercher à entraîner les autres, *doit d'abord se préoccuper de ses propres deuils collectifs, en d'autres mots prendre l'initiative du changement.*

3.- Elaboration des deuils collectifs de sens

La recherche « Paix et création sociale » a également permis de penser des procédures groupales permettant de faciliter l'élaboration des deuils collectifs de sens. Elles se basent toutes sur le fait que *les individus tendent à élaborer plus rapidement leurs deuils de sens que les communautés.* Les raisons de cette tendance universelle sont assez simples à expliquer. Un deuil de sens élaboré conduit son auteur à s'éprendre de nouvelles Valeurs qui risquent d'entrer en contradiction avec les Valeurs

communautaires, et condamner par là même la communauté à la perte des sens autrefois partagés. Celle-ci risque donc bien de réagir en tentant d'assagir l'iconoclaste, taire son discours ou paralyser son action, voire à le transformer en bouc émissaire et à l'expulser de la communauté. Et bien souvent l'individu concerné préfère se résigner au silence plutôt que d'affronter sort si peu enviable. La communauté peut alors se dispenser de se poser les questions qui la perturbent, et poursuivre son chemin en faisant mine que la réalité externe est demeurée invariable.

Les procédures envisagées pour favoriser l'élaboration des deuils collectifs cherchent à paralyser cette force inhibitrice. Comment permettre aux individus, en avance sur les autres membres de la communauté dans l'élaboration des deuils de sens, de ne pas se réfugier dans le silence et de trouver une parole qui ne les condamne pas par avance au rôle ingrat du bouc émissaire ? Comment permettre, en d'autres termes, que cette parole devienne semence pour le deuil collectif ? Comment utiliser le potentiel que cette parole trop souvent tue recèle, en termes de loyauté au passé et de projection dans l'avenir, de reconnaissance respectueuse de l'altérité, de démocratie véritable, de confiance en ses propres ressources, de la reconnaissance de son rôle d'acteur dans la configuration du monde ?

4.- Exemple : le deuil collectif des disparus

Je partirai d'un exemple concret, une communauté durement frappée pendant la guerre, confrontée à la mort et la disparition de plusieurs de ses membres. (Cet exemple, parmi les deuils collectifs les plus douloureux, a le mérite de montrer qu'une telle approche est valable pour tout deuil collectif. Dans une dernière section, j'offrirai cependant quelques indications pour montrer les possibilités de traduction de cette méthodologie dans des situations moins extrêmes.)

Une précision d'abord. Pour parler de deuils collectifs, il ne suffit pas que plusieurs individus appartenant à la même communauté aient vécu une perte personnelle, même similaire. Il faut encore que tous ces individus aient perdu « quelque chose » de commun, par tous partagé. Ainsi, si l'on prend une association de familles de disparus, chacune de ces familles, chacun des individus qui les composent, se trouvent d'abord aux prises avec la perte *personnelle* d'un être cher. Il n'y a perte *communautaire*, soit aussi deuil collectif au sein de l'association, *qu'au* niveau de la *perte des traces*, des

cadavres : cette perte-ci est commune à tous les membres. Le deuil prioritaire pour la création des Valeurs plus hauts énumérées n'est donc pas le deuil des disparus « supposés, voire plus que probablement morts », mais le *deuil de leurs traces* : préalable indispensable, à défaut de traces, au deuil sinon impossible de l'être cher.

L'élaboration du deuil de traces permet en effet, à terme, l'élaboration du deuil du disparu lui-même. En effet, tout deuil parvenu à sa phase ultime débouche sur la création d'un souvenir de l'objet perdu. Dans le cas de traces perdues, il s'agira d'un souvenir des traces espérées, soit d'une traduction symbolique de ces traces, soit encore de traces substitutives, par exemple de l'enterrement de cercueils vides ou autres rituels substitutifs. Périclès et Thucydide (cf. *L'oraison funèbre* dans *La guerre du Péloponnèse*) l'avaient déjà bien compris il y a plus de deux mille quatre cents ans. Ces traces substitutives permettent alors de concrétiser la réalité de la disparition du disparu, et au deuil de celui-ci de commencer parmi les survivants.

Notons que la problématique du deuil des disparus est usuellement obnubilée, ou plutôt voilée, par le thème des traces. Confortés en ce sens par les avancées de la science (identification génétique entre autres) dans le domaine et le soutien d'ONG et d'organisations internationales, individus et communautés revendiquent, parfois pendant près de trente ans (cf. Argentine), la restitution de traces, soit une identification scientifiquement prouvée. Certes cette revendication est humainement, éthiquement et politiquement plus que légitime ; elle pose toutefois un problème pour le devenir des individus et des communautés endeuillés. En effet, cette revendication ne peut jamais, et ne pourra jamais, être pour tous exaucée. A supposer même que la science permette un jour une identification rapide et à coûts réduits de toute parcelle de squelette, il est hors de doute que les raffinements sadiques des tortionnaires et des dictatures permettront à ces derniers de dissimuler certains cadavres, ou leurs cendres, à tout jamais. De plus, même dans les situations « plus simples », la revendication ne peut, et probablement ne pourra, être exaucée que dans des délais extrêmement longs : plusieurs années, voire décennies. Or, si la communauté et ses membres attendent aussi longtemps pour entreprendre l'élaboration de leurs deuils, création sociale et construction de la paix demeureront tout aussi longtemps en panne. Avec les risques que cela comporte pour les communautés concernées. En bref, l'attention prioritaire dévolue à la recherche de traces, certes encore une fois plus que légitime, constitue une

forme de déni de la perte des traces, et donc témoigne d'un deuil collectif enlisé dans sa phase initiale.

Une association de famille de disparus qui se refuserait – comme c'est d'ailleurs le cas de la plupart d'entre elles – d'entreprendre le deuil des traces se trouve continuellement menacée de relégation dans les marges de la société. Non seulement par manipulation ou oubli volontaire des politiciens et du gouvernement, ou par aveu déguisé d'impuissance ou hypocrisie de la communauté internationale, mais déjà par le fait que la communauté des proches de disparus est toujours exposée, de par la définition de son sens, de sa mission, de ses objectifs, en d'autres termes de son identité, à l'altérité active ou passive vis-à-vis des autres membres de la société, non confrontés - quoique eux-mêmes endeuillés - à la terrible absence de traces.

Une association de proches de disparus (se refusant au deuil des traces) est en outre elle-même perpétuellement, guettée par le spectre de sa propre disparition. Pour diverses raisons : a) la communauté originaire (cf. l'exemple de Srebrenica) peut avoir véritablement éclaté – survivants dispersés aux quatre coins de Bosnie et du monde - ; b) le « deuil impossible » du disparu fige l'identité narrative et empêche la transmission créatrice d'une mémoire collective aux générations suivantes ; c) les survivants (cf. ici aussi l'exemple de Srebrenica) se trouvent happés dans une dynamique quotidienne de survie, également sur le plan économique, qui gèle les deuils, inhibe leur élaboration ; d) l'identification de certains corps menace l'unité du groupe – les proches cessant dès lors d'être « proches de disparus » - et fragilise l'association. Fixée sur la recherche de traces, l'association meurt lorsque son objectif se réalise. Les personnes ayant retrouvé le corps des leurs sont rejetées dans l'altérité et la communauté, à chaque nouvelle identification risque de se disloquer. *A moins d'entreprendre un deuil collectif de sens.*

Ces divers éléments mettent en évidence la complexité de la problématique des deuils collectifs. Derrière le deuil des disparus se dissimulent le deuil des traces ainsi que le deuil du sens partagé à l'origine par la communauté concernée. A ceux-ci s'ajoutent encore, bien souvent, les deuils liés à l'exil, au « retour » éventuel et, plus en arrière, aux deuils en attente d'élaboration, sédimentés dans la mémoire collective (en ex-Yougoslavie : 1945, la fin du socialisme, etc...) A quel deuil collectif, donc, consacrer ses efforts ?

5.- Dynamique paradoxale entre deuils individuels et collectifs

Admettons maintenant, pour illustrer la dynamique paradoxale entre deuils individuels et collectifs, qu'une femme de l'association, épouse de disparu, entreprenne sur le plan individuel le deuil des traces. Qu'en résultera-t-il au sein de la collectivité ?

Retraçons les phases usuelles du deuil individuel. Au commencement, phase de retrouvailles et d'oubli (que j'appelle aussi ailleurs phase de fermeture ou phase de déni). L'endeuillé, tout à tour, fantasma des retrouvailles avec les traces perdues et cherche désespérément de les oublier : retour, en rêve et en éveil, de la silhouette ou du visage du disparu, très souvent de la dernière rencontre, de la scène des adieux – seule trace ne s'étant point effacée -, mais aussi tentative de rejeter cette trace mnésique dans le néant, en raison de la souffrance intense que ces images engendrent.

L'endeuillé passe ensuite par une phase dépressive. En l'occurrence - deuil des traces chez les proches de disparus -, il prend conscience que la quête des traces est vaine ; d'où tristesse, et même désespoir. Mais la prise de conscience de cette vanité, du moins si elle est publiquement affirmée, heurte la sensibilité des autres membres de la communauté, encore fixés sur cette unique exigence. L'individu risque alors d'être exclu du groupe, de plonger dans l'altérité. La réduction parallèle du groupe (un membre en moins, puis peut-être encore un autre...) conforte son raidissement, par crainte d'un jour s'évanouir en tant que communauté. En effet, toute communauté se sentant menacée dans sa survie tend à s'arquer sur le sens partagé qui à l'origine fondait son existence, ici donc sur la recherche des traces ; et à chaque fois se fait plus forte la pression communautaire sur les personnes qui individuellement entreprennent leur deuil. (Je parle ailleurs de *gel*, de *deuil congelé* : la communauté se fixe sur son présent, repousse à plus tard toute projection dans l'avenir.)

Finalement, si l'élaboration se poursuit, la veuve entre dans la phase du souvenir : l'objet perdu, soit ici les traces, se mue en souvenirs de traces susceptibles de nourrir l'avenir ; par exemple en substituts symboliques des traces réelles (cf. plus haut) ; mais aussi en traces d'un autre ordre, par exemple d'une dignité maltraitée ou d'une voix bâillonnée que l'endeuillée cherchera alors à réhabiliter. Pour elle, l'exigence de recherche du corps et de son identification, adressée aux organes du gouvernement, change alors de sens, prend un sens uniquement politique, de réhabilitation d'une

mémoire flagellée. Et ce nouveau sens, moyennant quelques précautions, est susceptible de s'unir à celui des autres proches de disparus qui eux n'ont pas encore entrepris le deuil des traces. Dans ce cas, le deuil élaboré de cette veuve peut permettre au deuil collectif de s'élancer.

En résumé, *la phase dépressive est celle de tous les dangers.*

Ainsi, pour que le deuil collectif, au sein de la communauté concernée, puisse bénéficier de l'apport représenté par l'élaboration individuelle de l'un des siens, il faut découvrir comment ce dernier, « en avance » sur les autres, peut poursuivre l'élaboration de son deuil sans s'exposer au rejet du groupe et sans menacer celui-ci de désintégration ; puis découvrir encore comment cet individu peut agir pour permettre que le deuil collectif s'élance. Nous devons aussi préciser le rôle de la personne (ou des personnes) extérieure(s) – professionnel local, travailleur d'une ONG ou d'une organisation internationale, animateur de « théâtre de l'opprimé »- susceptible(s) d'intervenir dans le but de favoriser l'élaboration des deuils collectifs.

6.- L'intervenant extérieur

L'intervenant extérieur – soit aussi le chercheur - doit d'abord reconnaître explicitement les menaces qui pèsent sur la survie communautaire. Puis se désigner, devant le groupe, *témoin*. Témoin d'une histoire et d'une mémoire qu'il s'engage à transmettre à d'autres personnes ou secteurs de la société. Ici mémoire d'un crime contre l'humanité, mais aussi du combat pour la dignité entrepris par l'association considérée. Il doit aussi, explicitement encore, reconnaître la légitimité de cette action collective, de cette voix collective, légitimité qui va même bien au delà de l'objectif manifesté – la recherche des traces. En se positionnant ainsi, il accroît le sentiment de sécurité du groupe : même si d'aventure le sens donné à son action se modifiait, s'enrichissait, la mémoire de son origine, de son parcours, persisterait. L'intervenant extérieur doit donc aussi dire clairement où et à qui il diffusera ce témoignage.

Cet intervenant doit encore gagner l'intérieur du groupe et *simultanément* se maintenir à l'extérieur. Devenir ainsi, en quelque sorte, un médiateur entre le groupe et la société nationale ou internationale. Concrètement, « gagner l'intérieur » signifie découvrir et expliciter un objectif commun à lui-même et à l'association considérée, par exemple : « Je me reconnais totalement dans votre combat pour la réhabilitation de la

mémoire des disparus, dans votre lutte pour la réhabilitation d'une dignité humaine bafouée. Nous avons ici des objectifs communs. » Mais maintenir explicitement une position d'extériorité est tout aussi indispensable, afin d'éviter que l'intervenant ne soit vécu comme un intrus, accroissant encore les menaces pesant sur la survie d'un groupe qui dès lors réagirait en se construisant une carapace et en s'y recroquevillant. L'affirmation de cette position d'extériorité passe par le rappel d'une expérience irréductible («Je n'ai pas de proches disparus et n'ai pas vécu les horreurs que l'on vous a infligées ») et donc la reconnaissance d'un *sacré du groupe* impossible à partager avec quiconque, de *zones de silence* qui ne seront jamais accessibles à l'intervenant, et que celui-ci s'engage à respecter. Techniquement, il est possible de symboliser cette zone de silence, par exemple dans une mise en scène, ou dans un conte dont l'intervenant serait un des personnage (tel un bahut abritant un objet sacré, au cadenas fermé à double tour, à la clef inaccessible à tout étranger).

7.- Construction d'un contexte de sécurité

Il est aussi important de montrer, analogiquement, que l'existence du groupe n'est pas menacée par une éventuelle transformation de ses objectifs explicites, dans le cas présent qu'il n'est ni menacé par l'identification de corps, ni par l'élaboration future d'un deuil des traces ; soit de montrer que le groupe a également un autre sens, enrichi par l'expérience. Cet autre sens ne peut bien entendu pas être présumé de l'extérieur, et il échappe ainsi à l'intervenant. Mais il existe toujours, dans la mesure où un sens partagé ne se limite jamais à des objectifs et à des projets : il est aussi fruit des actions communes entreprises par le passé, histoire des créations collectives antérieures, mémoire des échanges – de paroles, de gestes, d'actes – entre les membres du groupe. Ces actions, cette histoire, cette mémoire façonnent ainsi l'identité communautaire à l'insu du groupe. L'intervenant peut ainsi proposer au groupe concerné d'écrire ou conter son histoire (non pas, encore une fois, l'histoire de ses souffrances, mais l'histoire de ses actions) tout en acceptant qu'une partie de cette mémoire, liée à la sphère évoquée du « sacré » ne lui sera jamais communiquée. Mais il peut aussi, ce qui apparaîtra probablement moins dangereux à la communauté considérée, lui proposer d'en faire une représentation symbolique, sous forme de métaphore, de conte ou de mise en scène.

Dans la mesure où la communauté originaire s'est retrouvée morcelée, du moins géographiquement, suite au déplacement, à l'exil et au retour de certains, dans la mesure surtout où ce morcellement accroît la dynamique de survie, l'intervenant doit encore proposer au groupe concerné d'évoquer et de représenter cette communauté plus large, présente en dépit des frontières géographiques et des problèmes de communications, de représenter aussi, symboliquement, l'allégeance à cette communauté originaire, la solidarité avec ses membres survivants dispersés aux quatre coins du monde.

Nous avons ainsi identifié trois éléments qui conjointement signent l'identité du groupe, tout en transcendant la définition identitaire première, ici la recherche de traces : la présence d'une zone sacrée, ou de silence, la présence d'un sens irréductible à la mission explicite, l'allégeance à une communauté originaire géographiquement morcelée. Le respect par les membres du groupe de l'intégrité de ces trois éléments, symbolisé voire ritualisé (forme de pacte, permet d'accroître significativement le sentiment de sécurité du groupe. En particulier il se sentira beaucoup moins menacé lorsqu'un de ses membres s'aventurera plus avant dans son processus de deuil individuel. Car, lié par un pacte à chaque fois réaffirmé, cet individu « en avance » sur les autres, ne pourra guère être suspecté d'enfreindre ses devoirs de loyauté, de trahir le groupe.

Cette première étape, dévolue à la construction d'un contexte de sécurité, peut prendre plusieurs rencontres. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible de passer aux étapes suivantes. Cependant, la solidité relative des liens et de la confiance au sein du groupe risque d'être soumise à dure épreuve à chaque séance ultérieure, ainsi d'ailleurs qu'entre les séances. La symbolisation, ritualisation, de l'allégeance au pacte devrait donc être répétée au début de chaque rencontre ultérieure.

8.- Techniques favorisant l'élaboration des deuils collectifs

Les étapes suivantes se centreront plus directement sur le deuil collectif, en l'occurrence le deuil collectif des traces. Ce qui suppose la recherche de traces substitutives. Qui ne saurait se limiter aux traces symboliques de leur disparition (cercueils vides par exemple) : en effet, si l'enterrement et la tombe, après la mort d'un être cher, symbolisent à la fois une absence (le mort n'est plus là et ne reviendra plus) et

une présence (« il a changé de demeure »), toute trace symbolique de l'absence, dans le cas spécifique des disparus - par exemple sous forme d'un « jardin des disparus » - ne peut en même temps être trace d'une présence, même dans le souvenir (on ne connaît pas précisément sa nouvelle demeure) ; même si, certes, une individualisation des traces symboliques dans un tel « jardin des disparus » (une trace symbolique pour chaque disparu) permet déjà de signaler la présence du disparu dans la mémoire de ses proches. Il s'agit donc, *aussi*, de (se) représenter les traces de l'antérieure présence de l'absent (du disparu) à nos côtés. Par exemple, quelles qualités, quelles compétences, quels traits de caractère, quels souvenirs – y compris peut-être son humour – le(s) survivant(s) souhaiterai(en)t-il(s) transmettre à ses enfants et petits-enfants, à d'autres proches et amis. Il s'agit, en un premier temps, d'un travail individuel, spécifique à chaque survivant, mais qui, dans l'optique d'une élaboration des deuils collectifs, gagne à être effectué en groupe. Notons que ce « travail » peut se réaliser sans que les participants ne transmettent de façon explicite aux autres membres du groupe les souvenirs qu'ils souhaiteraient pouvoir transmettre aux prochaines générations : ils peuvent se contenter – et pareille approche résulte souvent plus efficace – de symboliser par un poème ou une chanson (imaginée ou reprise du répertoire local) l'objet de la transmission souhaitée. Ces productions / créations individuelles, à l'évidence, seront toutes différentes, spécifiques à chaque disparu et à chaque survivant. En outre, elles dissimulent / reflètent la phase du deuil (deuil des traces) que chaque survivant traverse. Et il est même probable que certains participants ne parviendront même pas à imaginer la moindre représentation symbolique de la transmission souhaitée, signant par ce vide un deuil des traces que l'on peut qualifier de congelé : ceux-ci devraient toutefois être encouragés à symboliser au moins ce vide de mots et d'images, amorce d'une distanciation vis-à-vis de l'abrupt réel et surtout « mise en forme » qui permettra à chacun de participer à la création collective ultérieure.

Ces créations individuelles, présentées au groupe, doivent ensuite se transformer en création collective, ou plutôt l'alimenter. Mais une création collective qui n'annule point les différences, n'oblige pas les uns à coller à la vision d'autres plus volubiles ou persuasifs. Cette création collective peut prendre une double forme (si possible coexistantes) : a) un conte ou une mise en scène *qui intègre la production / création individuelle de chacun des participants*, de telle sorte qu'aucune production / création individuelle ne soit tue / étouffée par le groupe ; (à noter qu'une telle création collective

ne fait pas que juxtaposer, tel un patchwork, des matériaux disparates, mais les articule avec du sens) ; b) une représentation symbolique - que l'on peut qualifier « de second degré » - de la *disparité* des productions / créations individuelles, et qui doit pouvoir être assumée par l'ensemble des participants ; (ceux-ci, par là même, acceptent une forme de différenciation au sein du groupe).

Ces activités devraient être répétées à intervalle régulier (mensuellement par exemple) afin de marquer que pareille création collective ne peut être figée. Il ne s'agira donc point, à chaque fois, de repartir à zéro : après le rituel d'allégeance (cf. section précédente), il sera demandé au groupe de reproduire la double création collective imaginée lors de la session antérieure. Puis il sera proposé à chaque participant d'observer / évaluer s'il se reconnaît dans sa propre production / création individuelle ou s'il souhaiterait la modifier (dans la mesure, entre autres, où ses souhaits de transmission se sont peut-être modifiés). On suggèrera alors au groupe d'introduire ces modifications dans la double création collective, en imaginant par là même un nouveau chapitre (du conte, de la mise en scène, etc.) : « nouveau chapitre », car la nouvelle production / création collective ne devrait point effacer l'ancienne, simplement s'y substituer. En effet, la succession des chapitre (contée ou jouée au début de chaque rencontre) introduit une temporalité, si souvent absente chez les personnes souffrant de séquelles traumatiques ou/et prises dans une dynamique de survie. D'autre part, pareille succession montre explicitement l'enrichissement progressif des actions / créations du groupe et nourrit son identité collective.

Il est possible de complexifier ce déroulement, mais alors aussi de hâter le processus collectif de deuil. On peut proposer aux participants, après ou avant la reformulation des traces que chacun souhaiterait transmettre, de se réunir par sous-groupes de deux, en orientant judicieusement la constitution de ces sous-groupes : l'une des deux personnes montrant une certaine aisance dans la représentation symbolique de l'objet de la transmission, l'autre ayant au cours des séances précédentes éprouvé beaucoup plus de difficultés à cet égard. On demandera au premier de décrire plus explicitement les traces abritées par sa mémoire et qu'il souhaiterait transmettre, au second les difficultés éprouvées dans l'identification de telles traces. Avec, comme tâche commune, la recherche de similitudes entre leurs deux expériences / ressentis / attitudes vis-à-vis des traces et de leur transmission. Sans que cela ne soit explicité, une telle technique permet

au premier d'aider le second à retrouver des traces à transmettre, et donc d'avancer dans son processus individuel de deuil.

Une difficulté du groupe concerné, au delà de l'élaboration de ses deuils collectifs, consiste, savons-nous, en la définition / recherche d'une manière adéquate / efficace / audible de communiquer publiquement à la société environnante (à l'extérieur donc de lui-même) les problèmes engendrés par son attitude : non-reconnaissance de la spécificité du vécu des proches de disparus, ainsi que de leurs problématiques surajoutées – exil, retour, deuils collectifs antérieurs, etc. - ; silence ou manipulation de la mémoire par le gouvernement et la communauté internationale. Or, à l'évidence, le groupe ne peut simplement « offrir » à la société environnante sa création collective, car un tel don présuppose une confiance réciproque, confiance justement ébranlée, voire minée, par les attitudes évoquées. Périodiquement – pas forcément à chaque séance -, le groupe devra donc préciser ce qui lui paraît judicieux de communiquer aux communautés (« sous-communautés ») qu'il côtoie – membres exilés de la communauté originaire, gouvernement, communauté internationale, autres générations -. Avec une double question : *qu'est-ce* que l'on va transmettre et *comment* va-t-on le transmettre (une forme de « théâtre de l'opprimé » peut ici parfaitement convenir).

Les deuils collectifs préexistants, mentionnés au paragraphe antérieur, méritent une attention particulière. Il s'agit de resituer la problématique actuelle dans une histoire communautaire qui souvent recèle d'antérieures ruptures, d'antérieurs traumatismes collectifs. Il faudra donc, périodiquement, travailler ce thème spécifique en partant de la double production/création collective plus haut présentée; mais, ici, au lieu de travailler sur son évolution de séance en séance, il s'agira de récupérer et symboliser un passé antérieur, un passé antérieur à la plus récente brisure. Comment symboliser / représenter ces étapes antérieures et reconstituer ainsi une histoire communautaire qui ait un *sens* ? Comment symboliser, dit autrement, les traces qu'arrière-grands-parents, grands-parents et parents auraient souhaité transmettre aux générations présentes et futures. Quelle que soit la symbolique choisie, elle permet la réinscription de l'histoire présente, de l'actuelle mémoire collective, dans un temps historique qui transcende les événements récents.

Cette analyse démontre la nécessité d'un travail de longue haleine. Quelle durée lui proposer ? En tenant compte de la durée approximative – moyenne – d'un deuil usuel

(deux ans) et des complications inhérentes à pareils deuils collectifs, deux ans constituent un minimum.

Une dernière précision. D'importance. Le travail proposé ne saurait être considéré comme un travail thérapeutique. (Relevons au passage que les approches thérapeutiques se sont jusqu'ici révélées peu compétentes dans le traitement des deuils collectifs.) Il ne s'agit en aucun cas de traiter une problématique assimilable à un trouble ou une maladie, mais d'actualiser les ressources créatrices qui sommeillent au coeur de tout processus de deuil. En conséquence, l'animation de tels groupes peut tout aussi bien être confiée à un conteur ou à un metteur en scène qu'à un psychologue ou un psychiatre. A condition que ceux-ci soient formés à cet effet. La relative complexité de la procédure ne doit pas dissimuler la simplicité relative de son exécution. Cependant, une collaboration interdisciplinaire constituerait sans doute l'alternative la plus judicieuse.

De plus, dans la mesure où les instruments proposés relèvent davantage de l'ordre du symbolique que d'une transcription littérale du réel, et que la problématique centrale d'un contexte de sécurité à construire est traitée avec suffisamment de soin, le taux de décompensation chez les participants ne saurait en tout cas dépasser celui qu'il faudrait escompter en l'absence de toute intervention.

9.- Autres contextes d'intervention

Ici, à des fins d'illustration, nous avons choisi un deuil collectif spécifique, le deuil collectif des disparus ou deuil collectif des traces. Cependant, une méthodologie similaire peut être imaginée pour tout type de deuil collectif. A la condition d'un effort de traduction, à chaque point, d'une réalité à l'autre.